

# **Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens**

27 juin 2021

## **Les associations demandent un calendrier et des moyens dédiés à la 2e Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE2)**

À l'occasion de la réunion du Groupe Santé Environnement (GSE) le 30 juin 2021, un collectif d'associations citoyennes, professionnelles et d'usagers, de syndicats et de collectifs, demande aux Ministres des Solidarités et de la Santé et de la Transition écologique un calendrier précis et des moyens dédiés à la 2e Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE2).

La contamination de la population par les perturbateurs endocriniens est toujours totale. Elle touche en particulier les travailleurs, les professionnels de nombreux secteurs, et surtout les femmes enceintes et les enfants, comme l'ont montré les études menées par Santé publique France (ELFE et ESTEBAN).

Trente années se sont écoulées depuis que la notion de « perturbateurs endocriniens » a été forgée lors de la réunion de Wingspread les 26-28 juillet 1991. Des annonces fortes sont attendues à cette occasion, notamment en matière de gouvernance et de moyens de la SNPE2.

Or, contrairement à ce qui avait été fait dans le cadre de la SNPE1, aucune réunion du comité de suivi de la SNPE2, officiellement actée en septembre 2019, n'a eu lieu à ce jour. Ce processus avait pourtant été salué par la mission des Inspections générales chargées de faire le bilan de la SNPE1.

Ce suivi ne peut se restreindre à un point limité de la réunion du GSE au moment même où la Commission Européenne a fixé un objectif « Zéro pollution en 2050 » dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe. 2022, c'est aussi l'année de l'échéance

de la SNPE2 et de l'élaboration de la SNPE3. Des contributions du comité de suivi et des collectivités sont donc nécessaires et urgentes.

Le Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale exige un cap clair sur l'objectif principal de la SNPE : « réduire l'exposition des populations et de l'environnement aux perturbateurs endocriniens », avec un calendrier précis et des moyens dédiés, découlant notamment du Pacte Vert pour l'Europe et dans le cadre du plan national de relance et de résilience déposé par les autorités françaises auprès de la Commission européenne.

#### Les organisations signataires :

Arnaud APOTEXER, Justice Pesticides

Fridéric BARON, Think Tank #PreventEarth #PreventHealth

Alain BAZOT, UFC-Que Choisir

Michel BERNARD, Soutien aux victimes des pesticides Ouest

Jean-Marie BONNEMAYRE, La DNAAF

Berni CADOT, Action Santé Solidaire

Elisabeth CARBONE, Miramap

Jean-Michel CHAPPELLO, Réseau Air

André CIOCELLA, Réseau Environnement Santé

Alain COLLOMB, Association Santé Environnement France

Nathalie DELPHIN, Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes

Cathy et Richard FAITS, Collectif Environnement Santé 74

Laura GÉRARD, La Confédération Syndicale des Familles

Lamia KERDANA, Jeunes Médecins

Christian KHALIFA, Inalocosa CDT

Chantal L'HOIR, Association Française des Malades de la Thyroïde

Didier LAMBERT, EBM, Pour des vaccins sans aluminium

Géron K. JENSEN, Health and Environment Alliance (HEAL)

Jacques LE LETTY, La Maison Consommation Environnement (Mence)

Alexandra LORINGO, Rawe

Christine MALFAY-REGNIER, SOS MDS

Agnès MAURIN et Philippe PALAT, La Ligue Contre l'Obésité

Véronique MOREIRA, WICF France

François MOURGUES, CEES

Catherine NÉTRAND, PDM36

Tania PACHEFF, Cantine sans Plastique France

Sophie PELLETIER, PRARTEM Ondes-Santé-Environnement

Pierre-Michel PÉRINAUD, Alerte des médecins sur les pesticides

Virginie RIO, Association Collectif BAMP 1

Marie-Odile SOYER-GOBILLARD, MHORAGES-FRANCE

Jacques TESTART, Sciences Citoyennes

Marie THIBAUD, Stop aux cancers de nos enfants

Mathé TOULLIER, Association des Familles Victimes du saturnisme

François VELLERETTE, Générations Futures

***Lettre adressée par l'ensemble des organisations signataires à Madame Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique et Monsieur Olivier VÉRAN, Ministre des Solidarités et de la Santé. Voir ci-dessous***